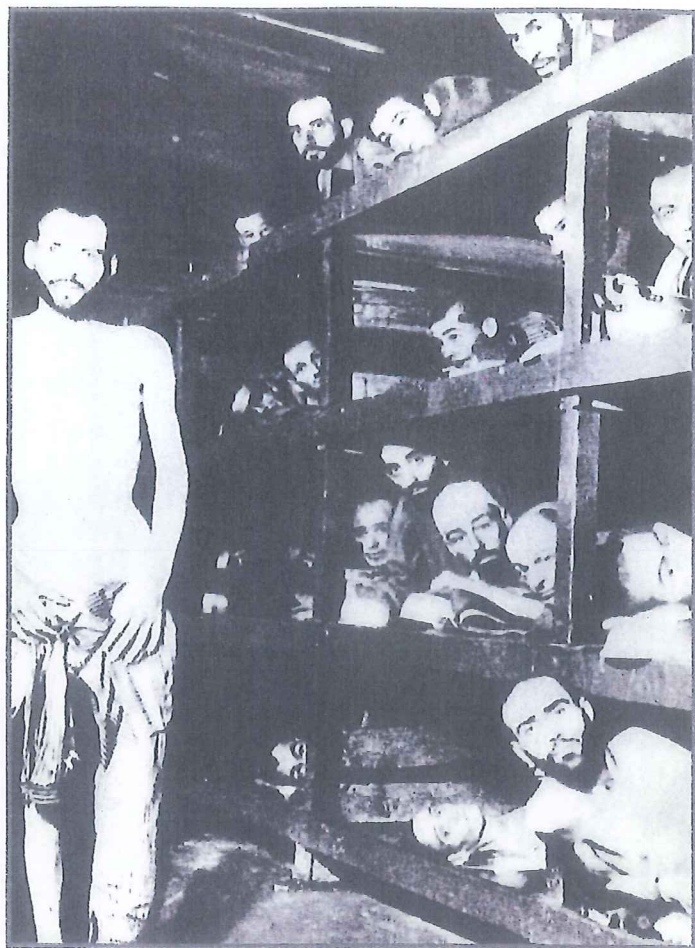




8 MAI 1945

LA FIN DU CAUCHEMAR

*Exposition présentée du 23 avril au 8 mai 2005 dans le hall de l'hôtel de ville de Choisy-le-Roi
à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration
et de la victoire sur le nazisme*

Département de la Seine

VILLE DE CHOISY-le-ROI

Choisy-le-Roi, le 8 Mai 1945

M

Nous allons fêter dans l'enthousiasme la fin de la Guerre.

En cette journée de délivrance, la Municipalité et le Conseil Municipal de Choisy-le-Roi ont tenu à vous exprimer, en l'absence de ceux qui vous sont chers, toute leur vive sympathie ; ils ont tenu à vous dire combien, avec vous, ils souhaitent prochain le retour de ceux que vous attendez avec tant d'impatience.

Nous sommes persuadés de manifester ainsi les sentiments reconnaissants de la Population Choisyenne tout entière, envers ceux qui, pour défendre leur Patrie, ont tant souffert dans les bagnes allemands, ou ont pris les armes pour chasser du sol français l'allemand abhorré.

Veuillez agréer, M , l'expression de nos sentiments respectueux.

Les Adjoints :

J. BOTER, A. DEJOIE

A. GOHIN, Mme J. MARCHAND

Le Maire de Choisy-le-Roi
Conseiller Général de la Seine



A. LEBIDON.

Édito

8 mai 1945 : victoire. De janvier à mai : libération des camps de concentration et d'extermination. Soixante ans après, notre devoir est toujours de nous souvenir pour agir. Plus le temps passe et plus il nous appartient de mieux connaître de mieux comprendre ce que l'homme est capable d'engendrer comme horreur, jusqu'à l'indicible, mais aussi ce qu'il porte d'espoir de vie et de paix. Ce sixantième anniversaire connaît une célébration renouvelée. Sans doute parce que le monde est toujours à la recherche de lui-même, que les déséquilibres sociaux, économiques, guerriers, perdurent.

Dans cette exposition qui rappelle les souffrances des Choisyens déportés, assassinés, victimes du génocide, on verra aussi l'esprit de résistance et de renouveau que peut porter l'humanité. C'est donc à une nouvelle réflexion sur nous-mêmes, sur nos actions d'aujourd'hui, que nous invite cette exposition.

Que soient remerciés pour ce travail nos archivistes et le service communication, l'association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi et la FNDIRP. Et que chacun et chacune trouve ici des forces nouvelles pour l'émancipation humaine.

Daniel DAVISSE

Maire de Choisy-le-Roi

Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne

Sommaire

La déportation

	p. 4
■ Chronologie	p. 6
■ Les Choisyens déportés	p. 8
■ Portraits de Choisyens :	p. 10
Lisa Rabinovitch	p. 10
André Grillot	p. 12
Ida Rozenberg-Apeloig	p. 14
Hélène Soumy	p. 15
■ Primo Levi : "Si c'est un homme"	p. 16
■ Les victimes de 1939 à 1945 :	
lettres de J. Bosc et de J. Calvet	p. 16

La fin de la guerre

■ Une nouvelle municipalité	p. 18
■ L'accueil des déportés et prisonniers	p. 19
■ Le ravitaillement	p. 20
■ La reconstruction	p. 21
■ 8 mai 1945 : la victoire	p. 22

Sources

p. 23

"Nous avons vaincu les nazis, mais avons-nous vaincu le nazisme ? Le nazisme, c'est le Mal absolu (...), nous ne devrions plus tolérer qu'un être humain soit méprisé quelque part, qu'il ait faim, qu'il soit passé à tabac dans un poste de police, qu'il soit soumis à un régime pénitentiaire dégradant, qu'il ne soit qu'un matricule dans l'aveugle engrenage des intérêts économiques, que des propagandes racistes puissent se donner libre cours (...) Nous voulons un pays (...) qui exerce la justice, qui défende la liberté, qui croit à la fraternité des hommes."

Pasteur Aimé Bonifas, résistant déporté à Dora,
auteur de "Détenu 20801 dans les bagnes nazis"
(réédition en 1999, FNDIRP ET Graphein, d'un texte de 1946)

La déportation



L'arrivée au pouvoir d'Hitler et des nazis, en 1933, fait suite à l'effondrement économique de 1929. Avec le soutien des milieux financiers, industriels, de l'armée et des politiciens conservateurs, il organise la mise au pas du mouvement ouvrier et démocratique, pourtant puissant à cette époque en Allemagne, mais divisé.

En faisant du racisme et de la justification biologique des discriminations l'épine dorsale de sa propagande, l'idéologie nazie combat les idées de lutte de classe et de démocratie.

A partir de 1933, les nazis mettent au point un système de répression de masse contre les opposants politiques et syndicaux et commence la persécution des Juifs, Tziganes, des malades mentaux et des homosexuels.

Avec la conquête de l'Est européen se développeront ces persécutions, les massacres des populations civiles et des prisonniers de guerre soviétiques, des résistants polonais, tchécoslovaques, etc. et la barbarie nazie atteindra ses sommets avec l'évolution des camps de concentration.

Les premiers camps de concentration sont construits dès l'avènement d'Hitler à l'intention des détenus politiques : Oranienburg et Dachau en 1933, Ravensbrück et Sachsenhausen en 1934, Buchenwald en 1937.

En 1938, dès l'annexion de l'Autriche, est créé le camp de Mauthausen. A l'origine destinés aux opposants du régime hitlérien et aux prisonniers de droit commun, ces camps sont par la suite convertis en camps de concentration voire, pour certains, en camps d'extermination.

Ainsi à partir de 1939, le nombre de camps augmente vertigineusement ainsi que leur population, grossie par les persécutions anti-juives.

En 1941 s'ouvre le camp de Birkenau en vue de l'extermination des Juifs, Tziganes, Polonais, Russes... Victimes depuis 1933 de lois raciales destinées à leur ôter toute personnalité juridique, les Juifs voient leur sort s'aggraver avec la conquête de l'Est européen par l'armée hitlérienne.

A partir de la conférence de Wansee en janvier 1942, la "solution finale", c'est-à-dire l'extermination des Juifs, est mise en place.

Exemple de ces persécutions en France, la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, au cours de laquelle plus de 12 000 Juifs dont 4 000 enfants sont arrêtés par la police française et rassemblés dans des conditions effroyables au vélodrome d'hiver, avant d'être déportés.

Outre l'extermination des Juifs et des Tziganes, le décret *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard) du 7 décembre 1941 ordonne la déportation en Allemagne de toute personne arrêtée pour hostilité à l'armée allemande.

Les opposants au régime sont eux aussi internés dans des camps de concentration ou exécutés. En France, opposants, résistants et Juifs sont pourchassés dès l'été 1940, après la signature de l'armistice du 22 juin 1940 qui marque le début de la collaboration du Gouvernement de Vichy avec l'occupant.

Les déportés, réunis d'abord dans des centres de tri, tels Compiègne ou Drancy, sont entassés dans des conditions épouvantables, qui entraînent dès le départ, dans les sinistres wagons à bestiaux, de terribles épreuves de survie et d'élimination des plus faibles. Dès ce stade, le but poursuivi par les nazis est la déshumanisation par l'avilissement, l'épuisement progressif par les mauvais traitements, la sous-alimentation et le travail forcé.

Dans certains camps d'extermination, comme Belzec en Pologne, les déportés sont tous exterminés dès leur arrivée dans le camp.

La déportation

CHRONOLOGIE

1^{er} avril 1933

Ouverture du premier camp de concentration de Dachau, destiné aux opposants politiques du régime nazi.

12 juillet 1936

Ouverture du camp de concentration de Sachsenhausen.

15 juillet 1937

Ouverture du camp de concentration de Buchenwald.

2 mai 1938

Ouverture du camp de concentration de Flossenbürg.

8 août 1938

Ouverture du camp de concentration de Mauthausen.

9-10 novembre 1938

Emprisonnement de 30 000 Juifs dans les camps de concentration de Dachau, Buchenwald et de Sachsenhausen à la suite de la "Nuit de Cristal".

15 mai 1939

Ouverture du camp de concentration de Ravensbrück.

12 octobre 1939

Premières déportations de Juifs autrichiens et tchèques en Pologne.

13 décembre 1939

Ouverture du camp de concentration de Neuengamme.

Janvier 1940

Ouverture du camp de concentration de Wewelsburg.

15 mai 1940

Ouverture du camp de concentration de Ravensbrück.

20 mai 1940

Ouverture du camp de concentration d'Auschwitz.

4 juin 1940

Ouverture du camp de concentration de Neuengamme.

2 août 1940

Ouverture du camp de concentration de Gross-Rosen.

20 septembre 1940

Ouverture du camp de concentration de Breendonck.

21 avril 1941

Ouverture du camp de concentration de Natzwiller-Struthof.

31 juillet 1941

Göring ordonne à Heydrich de mettre en place la "solution finale".

Automne 1941

Ouverture du camp de concentration de Lublin-Majdanek.

Octobre 1941

Ouverture du camp d'Auschwitz II (Birkenau) en vue de l'extermination des Juifs, des Tziganes, Polonais, Russes...

Décembre 1941

Le camp d'extermination de Chelmo entre en activité.

Mars 1942

Heydrich, chef de la police politique et criminelle, annonce la mise en place de la "solution finale à la question juive".

Avril 1942

Ouverture du camp d'extermination de Sobibor.

Mai 1942

Ouverture du camp de concentration de Lublin-Majdanek.

22 juillet 1942

Ouverture du camp d'extermination de Treblinka.

Hiver 1942

Déportation des Juifs d'Allemagne, Grèce et Norvège, vers les camps d'extermination.

30 avril 1943

Ouverture du camp de concentration de Bergen-Belsen.

27 août 1943

Ouverture du camp de concentration de Dora-Mittelbau.

14 octobre 1943

Révolte au camp d'extermination de Sobibor.

Novembre 1943

Fermeture et liquidation complète par les SS des camps d'extermination de Treblinka, Sobibor et Belzec.

15 mai 1944

Déportation de 380 000 Juifs à Auschwitz.

24 juillet 1944

Libération du camp d'extermination de Majdanek par les troupes russes. Évacuation du camp de Lublin-Majdanek vers Auschwitz.

24 août 1944

Bombardement de Buchenwald.

1^{er}-2 septembre 1944

Évacuation de Natzweiler-Struthof vers Dachau.

28 septembre 1944

Évacuation de Theresienstadt. Libération de Lublin-Majdanek.

7 octobre 1944

Révolte du Sonderkommando à Auschwitz.



23 novembre 1944

Les troupes américaines et françaises découvrent Natzweiler-Struthof vidé de ses détenus.

26 novembre 1944

Destruction des chambres à gaz de Birkenau.

27 janvier 1945

Libération d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques.

4 avril 1945

Début de l'évacuation de Buchenwald.

Bombardement de Nordhausen par l'aviation américaine.

5 avril 1945

Découverte par les Américains d'Ohrdruf puis de Nordhausen, Kommandos de Buchenwald.

11 avril 1945

Libération de Buchenwald et de Dora.

13 avril 1945

Massacre de Gardelegen.

15 avril 1945

Libération de Bergen-Belsen. Le camp est mis en quarantaine.

19 avril 1945

Évacuation de Flossenbürg (libération le 23 avril).

21 avril 1945

Évacuation de Sachsenhausen (libération le 22 avril).

25 avril 1945

Les troupes soviétiques et américaines effectuent leur jonction sur l'Elbe, à Torgau.

29-30 avril 1945

Libération de Dachau et de Ravensbrück.

30 avril 1945

Suicide de Hitler à Berlin.

3 mai 1945

Plusieurs milliers de déportés meurent noyés dans la baie de Lübeck.

4-5 mai 1945

Libération de Neuengamme et de Mauthausen.

7 mai 1945

Libération d'Aurigny (îles anglo-normandes).

8 mai 1945

Capitulation sans conditions de l'Allemagne.

14 novembre 1945

Ouverture du procès de Nuremberg.

La déportation

LES CHOISYENS DÉPORTÉS

Le travail de recensement en cours fait apparaître 79 déportés, dont 8 femmes.

Les motifs notifiés pour leur arrestation sont : pour 15 d'entre eux "politique" (ou "communiste"), pour 11, "résistance", 10 "réfractaire", 9 "question raciale" (ou "juif").

Selon l'état actuel de nos informations, 39 d'entre eux ne sont pas revenus.

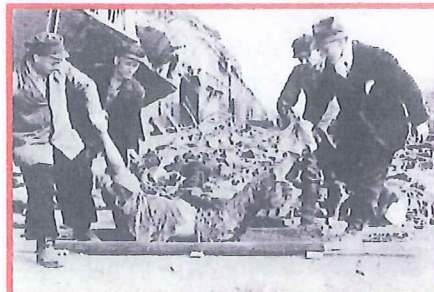
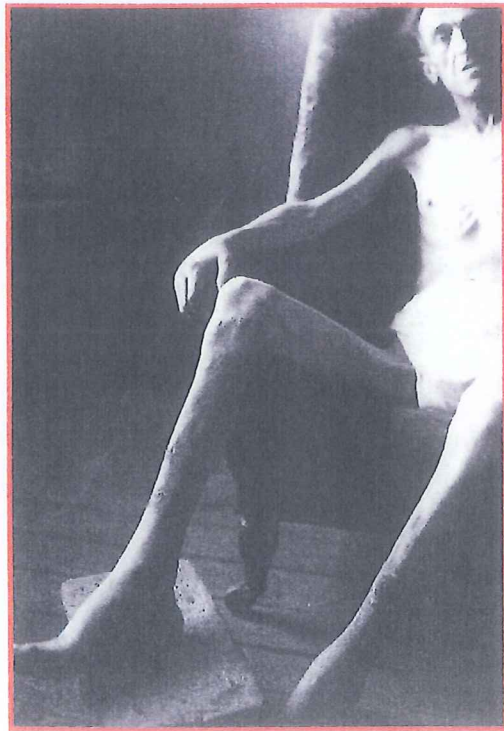
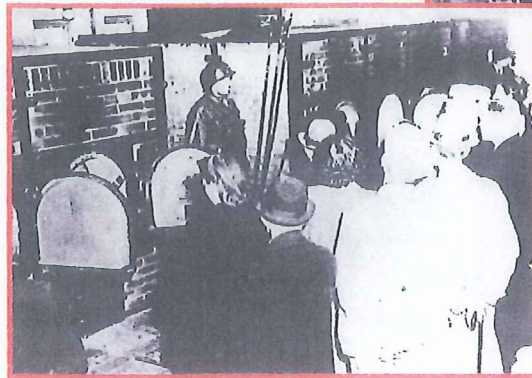
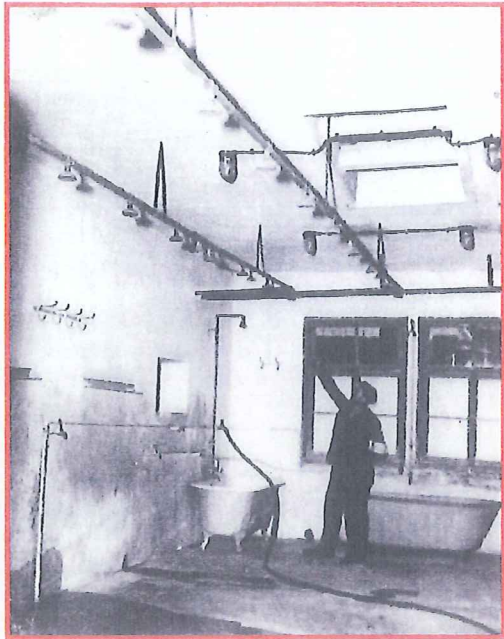
Ces listes sont évidemment incomplètes, particulièrement en ce qui concerne les Juifs (peu de femmes et pas d'enfants, alors que nous savons qu'hélas il y en eut).

Déportés de Choisy morts assassinés dans les camps nazis

Andrieu	Fontès	Leclerc
Autissier	Fridas	Leclerc
Beaure	Gamaleira	Lauffer
Cocu	Goudailler	Lauffer
David	Goupy	Labouly
David	Guin	Michaud
Deno	Genies	Nougerie
Dufour	Guéguener	Turpin
Faure	Guillemineau	Tchertock

ALLIOT René-Paul, ALLUIN Charles-Léon, AMELIOT Pierre, ANDRIEU Jean-Marie, ANDRIEU Léontine, ANDRIEU Paul-Emile, AUTISSIER Louis-Jean, BEAURE Albert, BELLEVILLE Jean Léonard, BERTRAND Henri, BLIN Roland, BURET Marc, CALVARRE André Pierre, CARLIER Charles, CARRE Jacques, CHARBONNIER Jean, CHASSELOUP René Georges, COCU Louis, COUDAILLER Louis Paul, COUIN Edgar, COURTIN Raymond, COUTURIER Marcel, DAL-BARBA François, DAVID Camille, DAVID Eugénie Louise, DAVOUST Gaston Emile, DESNOS Maurice, DETRES Joseph, DEVILLE Madeleine, DUFOUR Edouard, DUVAL Georges, FELEKI Hilda, FELEKI Joseph, FERRIET Joseph, FLOGLIERA Mario, FONTES Maurice, FRIAS Daniel, GAILLARD Robert, GALLOU Auguste, GAMOT Auguste, GARNIER Raymond, GEMIEST Joseph, GLEZNER Roleslaw, GOFFART Robert, GONZALES Frutos, GOUDAILLER Louis, GOUIN Edgar, GRABOIS Frida, GRILLOT André, GUILBERT Georges, GUILLONNEAU Maurice, GUINOT Romain, GUIONNET Pierre, HERVET Paul, HUGUET Albert, HULOT Georges, LABOULY Roger, LARROUR Jean, LASTENNET Jean, LASTENNET Marie, LAUFER Max, LAUFER Simon, LEBIDON Alfred, LECHEVALLIER Jean, LECLERC Albert-Pierre, LEMAIRE Fernand, LERNOUD Marcelle, LEVY Irma, LEVY John, LHOTELLERIE Gabrielle, LOISEAU Maurice, MAILLET Yvonne, MAIZIERES Marcel, MARTIN Jean Lucien, MENARD Louis, MICHAUD Renée Louise, MOREL André, MUTTERER Maurice François, PASQUIER Jeanne, PASQUIER René, PECHEUR Charles-Henri, PEYROT Emile, PIAT Maurice-Lionel, PIJOURT Jacques, PIZZIN François, PORTEBOIS Marcel Alfred, PRADEAUX Yves-Robert, RAMIREZ Fernand, RICHEZ Jacques Maurice, RICHEZ Maurice, ROCA Vincent, ROSE Marcel, ROTY Paul, ROUGERIE Fernand, SABLON Solange, SANNIER Gilbert, SOUMY André, STRINGER Marie-Louise, TAGLIONE Tomasso, TANQUIN Bernard, TCHERTOCK Rose, TCHERTOCK Victor, TICHONOW Suzanne, TURPIN Zacharie, VASSEUR Jules-André, VAUX Jean-Marie, VUILLEMINOT Félicien Eugène, ZEGUERMANN Borauch.

HORRIBLE DÉCOUVERTE...



La déportation

PORTRAITS DE CHOISYENS : LISA RABINOVITCH, PETITE FILLE JUIVE DÉPORTÉE

Lisa Rabinovitch est née à Paris, dans le 12^e arrondissement, le 27 août 1930. Arrivée avec ses parents, sa sœur et son frère à Choisy, elle est inscrite à l'école du Centre le 2 octobre 1936. La famille habite alors au 39 rue Emile Zola.

Les 16 et 17 juillet 1942 ont lieu les rafles du Vel d'Hiv : pendant ces journées, 4 000 enfants de Paris et de sa banlieue sont arrêtés.

Lisa est arrêtée avec sa mère par la police française au 28 avenue de Paris à Choisy-le-Roi (actuellement boulevard des Alliés) le 16 ou le 17 juillet. Toutes deux sont envoyées et parquées au Vélodrome d'Hiver à Paris, où elles restent 5 ou 6 jours.

Le 21 juillet, elles sont transportées et internées au camp de Pithiviers, dans le Loiret.

Lisa y reste jusqu'au 15 août. Début août (les 3, 5 et 6 août), 2 000 mères sont séparées de leurs enfants et déportées... Les enfants, restés seuls, sans leurs parents, restent encore une dizaine de jours au camp de Pithiviers, puis sont déportés à leur tour.

Le 15 août, Lisa et les autres enfants quittent Pithiviers pour Drancy, dit "l'antichambre de la mort". Ils y passent deux jours. Le 17 août 1942, par le convoi n°20, Lisa et environ 600 autres enfants, accompagnés de 300 adultes venus du Camp des Milles, sont entassés dans 15 wagons à bestiaux. Ils quittent Drancy pour Auschwitz où ils arrivent le 19 août. Tous les enfants sont gazés à l'arrivée. Lisa allait avoir douze ans.

Le 13 mai 2004 est posée, à l'entrée de l'école du Centre, une plaque à la mémoire de Lisa.



Comptoir	24/7/36	Mont	8/10/36	11
Vandette	25/7/36	Mont	1/7/36	11
Pelguez	11/8/36	Mont	15/8/36	11
Huot	27/8/36	Mont	28/8/36	11
Rabinovitch	27/8/36	Mont	28/8/36	11

Le registre de l'école du Centre à Choisy, où Lisa fut inscrite en 1936.

RABINOWICZ E	
Camp de Pithiviers	
N° d'ordre	2/25
Nom	RABINOWICZ
Prénoms	Lisa
Elle de	
Et de	
Date de naissance	27-8-1930
Lieu de naissance	Paris
Nationalité	polonaise
Profession	sans
Situation de famille	cel.
Adresse avant l'internement : Paris 28 Avenue de Paris	

La fiche du passage de Lisa au camp de Pithiviers.



La municipalité choisyenne pose, le 13 mai 2004, une plaque à la mémoire de Lisa à l'entrée de l'école du Centre.

A la mémoire de
Lisa RABINOWICZ,
élève de l'école du Centre de Choisy-le-Roi,
déportée le 17 août 1942 à l'âge de 11 ans
parce que née juive
assassinée à Auschwitz, victime de la barbarie nazie
Ne l'oublions pas.

AUSCHWITZ : DES TÉMOINS RACONTENT...

*"Aux confins de la Pologne, existe une géhenne / Dont le nom siffle et souffle une affreuse chanson / Auschwitz ! Auschwitz !
O syllabes sanglantes / Ici l'on vit, ici l'on meurt à petit feu."*

Citant ce poème, Annette WIEWORKA indique : "Le 6 octobre 1943, aux éditions de Minuit, François la Colère-Aragon publie un long poème intitulé "le Musée Grévin" (...)"

Ce poème d'Aragon est le premier qui popularise le nom d'Auschwitz.

Témoignage de Marie-Claude Vaillant Couturier au procès de Nuremberg (janvier 1946)

"Quand nous avons quitté Romainville, on avait laissé sur place les Juives qui étaient à Romainville en même temps que nous ; elles ont été dirigées vers Drancy et sont arrivées à Auschwitz, où nous les avons retrouvées trois semaines plus tard, trois semaines après nous. Sur 1 200 qu'elles étaient, il n'en est entré dans le camp que 125, les autres ont été dirigées sur les gaz tout de suite. Sur ces 125, au bout d'un mois, il n'en restait plus une seule."

A propos de l'arrivée des Juifs hongrois : "Êtes-vous témoin direct de la sélection à l'arrivée des convois ?" Marie-Claude Vaillant Couturier répondit : "Oui, parce qu'en 1944, notre bloc était en face de l'arrivée du train. On avait perfectionné le système : une voie de garage menait le train presque jusqu'à la chambre à gaz et l'arrêt, c'est-à-dire à 100 mètres de la chambre à gaz, était juste devant notre bloc, mais, naturellement, séparé par deux rangées de fil de fer barbelé. Nous voyons donc les wagons déplombés, les soldats sortir les hommes, les femmes et les enfants des wagons, et on assistait aux scènes déchirantes des vieux couples se séparant, des mères étant obligées d'abandonner leurs jeunes filles, puisqu'elles entraient dans le camp, tandis que les mères et les enfants étaient dirigés vers la chambre à gaz (...). Je sais ces détails car j'ai connu une petite Juive de France (...) qu'on appelait la petite Marie et qui était la seule survivante d'une famille de neuf. Sa mère et ses sept frères et sœurs avaient été gazés à l'arrivée. Lorsque je l'ai connue, elle était employée pour déshabiller les bébés avant la chambre à gaz. On faisait pénétrer les gens, une fois déshabillés, dans une pièce qui ressemblait à une salle de douches, et par un orifice dans le plafond, on lançait les capsules de gaz."

Témoignage du Général Petrenko (29 janvier 1945)

"Des détenus émaciés, en vêtements rayés, s'approchaient de nous et nous parlaient dans différentes langues (...) Ces gens pouvaient encore sourire, mais il n'y en avait qui ne pouvait plus que tenir debout en silence : des squelettes vivants, pas des hommes (...) J'ai aussi vu des enfants... C'était un tableau terrible : ils avaient le ventre gonflé par la faim, les yeux vagues, des jambes très maigres, des bras comme des cordes et tout le reste ne semblait pas humain - comme si c'était cousu. Les gamins se taisaient et ne montraient que les numéros qu'on leur avait tatoués sur le bras. Ces gens n'avaient pas de larmes. J'ai vu comment ils essayaient de s'essuyer les yeux, mais ils restaient secs."

**Général Pétrenko,
"Avant et après Auschwitz",
traduit du russe par François-Xavier Nérard.**

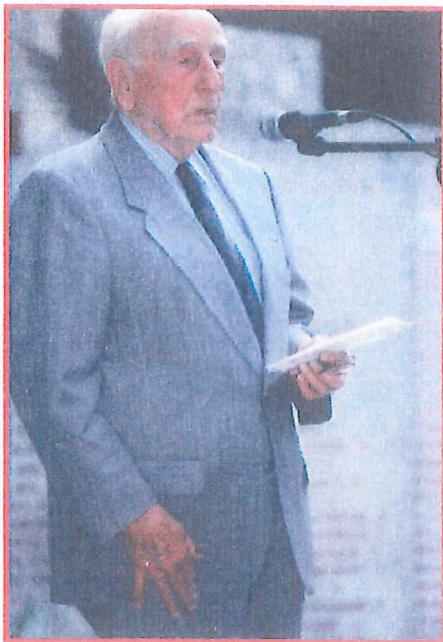
Un SS regardait par un hublot l'effet produit. Au bout de cinq à sept minutes, lorsque le gaz avait fait son œuvre, il donnait le signal pour qu'on ouvre les portes. Des hommes avec des masques à gaz - ces hommes étaient des détenus - pénétraient dans la salle et retiraient les corps. Ils nous racontaient que les détenus devaient souffrir avant de mourir, car ils étaient agrippés les uns aux autres en grappes et on avait beaucoup de mal à les séparer. Après cela, une équipe passait pour arracher les dents en or et les dentiers."

Il y avait à Auschwitz huit fours crématoires. Mais à partir de 1944, ce n'était pas suffisant. Les SS ont fait creuser par les détenus de grandes fosses dans lesquelles ils mettaient des branchages arrosés d'essence qu'ils enflammaient. Ils jetaient les corps dans ces fosses. De notre bloc, nous voyions, à peu près trois quarts d'heure ou une heure après l'arrivée d'un transport, sortir les grandes flammes du four crématoire et le ciel s'embraser par les fosses."

Marie-Claude Vaillant Couturier, passant devant les accusés nazis de Nuremberg : "Avec mes yeux, je leur disais : en ce moment, ce sont des millions de morts qui vous regardent."

La déportation

PORTRAITS DE CHOISYENS : ANDRÉ GRILLOT, RÉSISTANT DÉPORTÉ



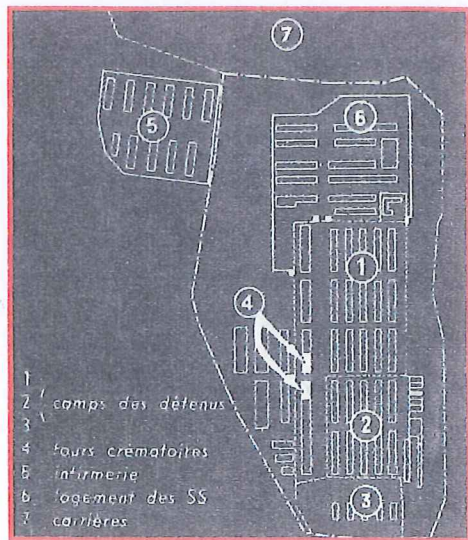
Extraits du discours d'André Grillot aux obsèques d'André Soumy (23 mars 1998)

"Un jour de novembre 1943, au camp de Mauthausen, je sortais du bloc de quarantaine, nous étions quelques uns, avec une chemise sur le dos, quasiment pieds nus, alignés par une température glaciale, sur la place d'appel pour ce que l'on appelait "le marché à la viande", attendant que les SS et les Kapos viennent choisir les esclaves destinés aux commandos industriels."

Evoquant l'arrivée d'André Soumy, André Grillot poursuit : "Il était arrivé quelques mois plus tôt que moi, en avril 1943, il était passé par le camp de Compiègne, il était venu au camp de Mauthausen, par les tragiques et sinistres wagons plombés, d'où l'on sortait mort, ou épuisé, assoiffé, affamé, à moitié fou, et pour se remettre, acheminé à pied dans les chemins montant au camp, roué de coups par les SS et les Kapos, escortés de leurs chiens, excités et prêts à dévorer celui qui aurait tenté de fuir. (...) À Mauthausen, comme dans les autres camps, que l'on soit ouvriers manuels ou intellectuels, soldats ou officiers, riches ou pauvres, catholiques, protestants, israélites ou athés, nous étions tous au point "O", les os, la peau et rien d'autre. C'est là que l'entraide mutuelle, c'est là que la solidarité prennent toute leur signification.

Donner lorsque l'on est soi-même pourvu, c'est bien, donner lorsque l'on a rien ou si peu, c'est autre chose. Et pourtant lorsque l'on remontait après douze heures de travail à la carrière ou à l'usine, le repas du soir nous attendait, une mince tartine de pain, fabriquée avec plus de paille que de farine, nous la partagions pour aider ceux qui étaient en déficience physique ou pour nos amis juifs parqués en attente d'être précipités dans les ravins de la carrière avec une pierre de 50 kilos sur le dos, de la chambre à gaz et du four crématoire."

Le camp de Mauthausen



- 1-2-3 - La place d'appel et les blocks dans lesquels tentent de survivre les déportés.
- 4 - La chambre à gaz et les fours crématoires : les gazages au Ziklon B ont fait au moins 3 455 victimes.
- 5 - Le camp des malades : à l'hiver 1944-1945, plus de 14 000 hommes y sont entrés ; seulement 2 635 sont retournés travailler.
- 6 - Logement des SS et entrée du camp.
- 7 - Carrière de granit reliée au camp par 186 marches.

INTERNES AU CAMPS DE CHATEAUBRIANT AVANT LA DEPORTATION



Photo prise au camp de Chateaubriant en 1942. De gauche à droite : Louis Gaudailler, Paul Andrieu, Alain Martin, André Grillo, Jean Andrieu, Maurice Loiseau. Arrêtés par la police française le 5 octobre 1940, ils seront déportés

Le 5 octobre 1940 fut le jour de l'arrestation, dans toute la région parisienne, de plusieurs centaines de militants communistes ou syndicalistes. En juin en effet, après une "drôle de guerre", c'est la débâcle, et Pétain appelle le 17 à "cesser le combat", l'armistice avec l'Allemagne et l'Italie est signée le 25. Les soldats français démobilisés rentrent dans leurs foyers, les militants se retrouvent dans leurs villes et leurs entreprises et s'engagent dans ce que les procès verbaux de la police appelleront "la propagande anti-allemande". Insupportable pour l'occupant nazi, ces foyers d'effervescence politique le sont aussi pour le régime vichyste, et c'est la police française qui, à l'aube du 5 octobre, viendra arrêter chez eux les militants.

Pour Choisy, citons ce témoignage de Marinette Hocquart : "À six heures du matin, nous sommes réveillées par trois policiers venus pour arrêter André (Grillo) : "nous avons ordre de vous conduire au commissariat", André les suit. À 8 heures, je me rends au commissariat. Là je retrouve d'autres femmes, des mères, des sœurs bouleversées. Des camarades sont déjà installés dans un autocar. Combien sont-ils ? 17, me dira plus tard André. Pour Choisy, je reconnais les deux frères Andrieu (Jean était avant guerre secrétaire de section), André Beure, responsable syndical, Maurice Loiseau et Camille David (conseillers municipaux communistes), Louis Goudailler, filleul de Marcel Cachin. "

Après leur incarcération à Aincourt, Chateaubriant, Rouillé, Compiègne, ces militants seront déportés à Mauthausen, Orianenbourg et Auschwitz. Beure, David, Goudailler et Jean Andrieu ne reviendront pas.

La déportation

PORTTRAITS DE CHOISYENS : IDA ROSENBERG-APELOIG, ENFANT CACHÉE



"Agissez pour que cela ne recommence jamais"

"Surtout, ne dis pas que tu es juive !" Cette phrase, combien de fois Ida Apeloig-Rozenberg l'a-t-elle entendue ?

A maintes reprises probablement. Du silence de la petite fille de 3 ans, dépendait en effet bien des vies. L'existence de sa famille d'abord, de son frère Benjamin, 10 ans, de sa mère, Golda, et de son père Samuel et bientôt de Jean, le dernier-né. Et celle de la famille Sotton qui l'a cachée... Et d'ailleurs de l'ensemble des 2 500 habitants de Châteaumeillant, un village du Cher, où 141 juifs du 11^e arrondissement de Paris trouvèrent refuge en 1940.

À 5 ans, Ida avait appris à se taire : "on me disait : si tu vois tes parents, tu fais comme si tu ne les connaissais pas."

"J'ai eu de la chance"

Ce silence, Ida en parle encore avec émotion : "Mon père était ébéniste à Paris avant-guerre. A Châteaumeillant, il avait trouvé du travail chez Vacher et Chaussé, deux résistants. Puis ma mère est partie travailler dans la ferme des Fayat. Moi, j'avais d'abord été recueillie par monsieur Massicart, un ancien maire de la ville, puis par un couple sans enfant, les Sotton. J'étais bien traitée. J'étais petite, mais j'avais bien compris que l'heure était grave. C'est grâce à ces gens que je suis encore là, à discuter. J'ai eu de la chance... J'en reste encore tout étonnée. Ils ont risqué leur vie pour nous protéger. Mais, pour eux, c'était normal."

"Triste besogne ce soir"

En parlant ainsi de cette période obscure, finalement, Ida prend une forme de revanche sur ce silence qu'on lui a imposé pendant tant d'années.

"En 2003, on m'a fait un cadeau, un livre : "Avant l'oubli... résistances". L'auteur, Roger Sandrier, explique entre autres comment les Juifs de Châteaumeillant étaient prévenus des rafles de la milice. Le gendarme, Jean Ravot, passait à la boulangerie et disait : "triste besogne ce soir."

Pour Ida, ce fut le déclic. Elle retrouve les autres rescapés et fait poser une plaque de remerciement dans le village, le 20 novembre 2004. "Je voulais remercier les habitants de Châteaumeillant, dire merci. Nous étions traqués. Ils nous ont aidés. Qu'avions nous fait ? Rien. Nous étions Juifs. Cela suffisait... Lutter contre le racisme et l'antisémitisme, c'est un combat de tous les jours. Vous trouvez que c'est normal qu'un gamin dise à un autre : "je joue pas avec toi parce que t'es une sale Juive". C'est aussi ça le devoir de mémoire. Après nous, ce ne sera plus que la mémoire de la mémoire. Si les générations qui viennent ne prennent pas conscience de tout ça, un jour ça recommencera... peut-être avec les Juifs, peut-être avec d'autres..."

PORTRAITS DE CHOISYENS : HÉLÈNE SOUMY, RÉSISTANTE

"Les SS voulaient tout effacer"

"En 1941, j'avais 17 ans. Mes parents sont entrés dans la Résistance. On tirait des tracts sur une ronéotypeuse - il n'y avait pas de photocopieuse à l'époque -, et on les distribuait. Moi, je les amenais chez un teinturier. J'étais jeune, je ne voyais pas le danger. Il devait y avoir trop d'allées et venues, je ne sais pas. En tous cas, on nous a vendus. Le 11 novembre 1941, la police française a débarqué chez nous. Ils ont trouvé le papier et la machine à écrire, mais pas la ronéo ; mon père l'avait bien cachée.

Les policiers nous ont embarqué, tous les 10, mes grands-parents, mes parents, ma tante, mes frères et sœurs et moi. Mon frère, qui avait 11 ans à l'époque, et ma sœur, qui en avait 13, sont partis chez ma tante. Le reste de ma famille a été emprisonné à Versailles. On s'était mis d'accord pour dire tous la même chose. L'un d'entre nous a dû parlé, je n'en sais rien... Je préfère ne pas le savoir... Au bout de 8 jours, ma sœur et moi sommes sorties. Les six membres de la famille qui restaient en prison ont été jugés le 10 décembre à Saint-Cloud. Le tribunal était constitué d'Allemands, y compris l'avocat de la défense. Ça a été vite fait ! Ma tante et mon père ont été condamnés à mort. Lui a été fusillé au Mont-Valérien le 17 décembre 1941.

"Je ne veux pas oublier"

Mes grands-parents, ma mère et ma sœur ont été condamnés à perpétuité. Ils ont été déportés en janvier 1942. Les nazis ont emmené mon grand-père vers la Forêt Noire. J'ai su où, mais je ne me rappelle plus. On n'a pas pu ramener son corps. Les femmes sont parties dans la région d'Essen, à Anrath. Au début, j'avais des nouvelles, quelques lettres. Et puis, le silence, plus rien. Ce n'est qu'après que j'ai su que les SS les avaient transférées en Pologne, à Jauer, car Essen avait été bombardé par les Alliés. Mais, en 1944, les Russes approchaient de la Pologne... Les SS voulaient tout effacer avant de partir, faire disparaître les preuves, mais ils n'en ont pas eu le temps.



C'était la désorganisation totale. Les nazis ont évacués les détenues de Jauer. Un trajet de 1 300 km à pied et en chemin de fer en plein hiver. Ma sœur était tuberculeuse, elle n'a pas survécu au trajet. Seule ma mère est rentrée en 1945. J'avais 20 ans.

Mon mari aussi a été déporté, mais avant que je le connaisse. Il faisait partie de la résistance communiste à Choisy. Ils ont été donnés. En 1943, les nazis l'ont déporté à Mauthausen, en Autriche. Je n'en veux pas aux Allemands. Dans tous les pays, on embrigade les gens, on les berne, on arrive à leur faire croire n'importe quoi ! Mais je ne veux pas oublier. Il faut garder cette mémoire."



L'écrivain Primo LEVI (1919-1987) fut déporté à Auschwitz en 1944.

Tout au long de sa vie, il se consacra à un travail de mémoire notamment à travers ses oeuvres.

Si c'est un homme

*Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de pain,
Qui meurt pour un oui pour un non.
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*

Les victimes de 1939 à 1945

LETTRES DE JEAN CALVET ET DE JEAN BOSCH

Pour l'ensemble des années de guerre, la récapitulation en cours fait apparaître pour Choisy, outre les déportés, 84 soldats morts au combat, 10 FFI fusillés, en plus des 13 de Congis. 29 Choisyens ont été internés, dont certains en Afrique du Nord (parmi eux 8 femmes), comme le futur maire Alfred Lebidon, et 241 personnes figurent comme

requisés en Allemagne par le Service du Travail Obligatoire). Parmi les fusillés, outre Jean Bosch et Jean Calvet, Yves Léger (au Mont Moucher) et Marcel Labaume en Côte d'Or, Fernand Schimschevitz, cheminot, dans la Vienne, Maurice Genest, étudiant, dans l'Hérault, et Guy Lépine, bûcheron, dans le Loiret.

Deux jeunes Choisyens, Jean Calvet, 19 ans, chef de groupe de la Compagnie Alsace-Lorraine des FTP, et Jean Bosch, 18 ans, internés à Fresnes, sont fusillés au Mont-Valérien le 2 juin 1944. Voici leur dernière lettre.

Fresnes, le 2 juin 1944

Chers Parents,

Je viens d'apprendre que nous allons être fusillés, cette lettre sera la dernière.

Je serai courageux jusqu'au bout ; bien que cette nouvelle soit dure à vous annoncer, je le fais fermement.

Je vous demande surtout de tâcher de consoler Jeannine ; je vous en remercie.

Je vous écris, il est onze heures et demie. Les quelques heures qu'il me reste à vivre, je vais penser à vous, ainsi qu'à la France, ma noble Patrie ; je meurs pour une cause juste. J'espère que la guerre va bientôt finir et que notre sacrifice n'aura pas été vain.

Chers parents, je ne vous reverrai plus, supportez votre deuil aussi courageusement que moi ma sentence.

Je ne sais plus quoi vous dire, je vais terminer ma lettre en vous disant adieu, que je vous aime et penserai à vous toujours. Je vous envoie mes derniers et affectueux baisers.

Adieu. Vive la France !

Votre fils bien-aimé, Jean.

Adieu. Vive la France pour qui j'ai donné ma vie.

Fresnes, le 2 juin 1944

Mes biens chers parents,

Je vous écris la dernière lettre, une lettre d'adieu avant de mourir. Nous venons d'apprendre que, notre recours en grâce ayant été rejeté, nous allons être exécutés cet après-midi à trois heures en un lieu inconnu. Je vous supplie d'avoir un grand courage, car moi j'en ai et c'est à vous d'en avoir aussi afin de vous montrer dignes de votre fils aimé.

La dernière heure va sonner pour nous ; à l'heure où vous recevrez cette carte, nous ne serons plus de ce monde depuis longtemps ; mais nous mourrons en braves, et fiers d'être Français.

J'espère que vous excuserez mon passé qui n'a pas toujours été des plus doux à votre égard, et que vous ne m'en voudrez pas.

Votre dernier colis nous profitera quand même ; quant aux vêtements, ils vous seront bientôt rapportés, et encore une fois, je vous en supplie, ne vous désespérez pas. C'est fini, ce n'est qu'un mauvais moment à passer pour vous.

Je ne vois rien à vous dire, si ce n'est de faire preuve encore une fois d'un grand courage en pensant à moi.

Je vous embrasse bien fort ainsi que toute la famille et emporte votre souvenir inoubliable jusqu'au dernier moment.

Votre fils aimé et adoré qui vous quitte pour toujours en vous embrassant bien fort.

*Votre fils dévoué jusqu'à la mort,
J. Bosch*

La fin de la guerre

UNE NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Le 29 avril 1945, un nouveau Conseil municipal est élu, remplaçant le Comité local de Libération mis en place le 25 août 1945. Dans ces élections municipales de l'après-guerre, auxquelles les femmes participent pour la première fois, Marcel Cachin, habitant Choisy depuis 1936, conduit avec succès la liste d'Union patriotique républicaine et antifasciste. Déjà membre du bureau politique du Parti Communiste, directeur de *L'Humanité* et député, il refuse toutefois la place de maire qu'il cède à Alfred Lebidon : "Mes chers collègues, je vous suis infiniment reconnaissant de cette marque d'estime. J'en suis profondément honoré et ému. Voulez-vous, cependant, me permettre de vous présenter quelques observations d'ordre personnel : je suis déjà chargé d'un très grand nombre de fonctions importantes, dont chacune suffirait à absorber les instants d'un homme. (...) Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il soit très délicat



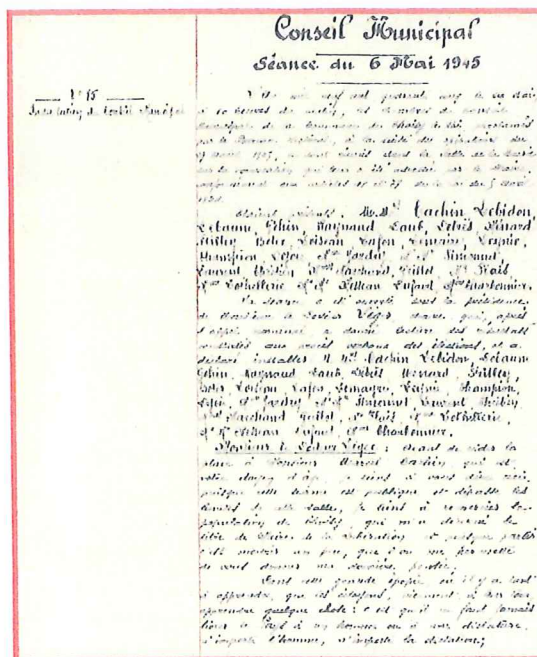
Alfred Lebidon, maire de Choisy en 1945.



Le Conseil municipal réuni sur le perron de la mairie autour de Marcel Cachin.

d'accepter des fonctions nouvelles, qui aggraveraient encore les lourdes responsabilités qui pèsent sur moi. (...) Je reste un conseiller municipal aussi actif que possible. J'ai été honoré de l'élection, par la majorité des suffrages ; je ne me dérobe en aucune manière aux devoirs qui m'incombent ; je vous demande simplement de penser aux quelques considérations que je viens de vous exposer et de vous dire que je participerai de toute mon ardeur, à vos travaux, dans l'esprit le plus amical, le plus dévoué, aux intérêts de la commune."

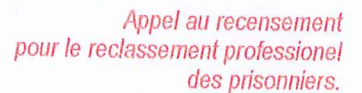
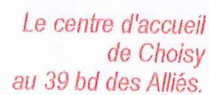
Comme le souligne ensuite Alfred Lebidon dans son discours, les missions de la nouvelle municipalité sont d'envergure : "Une lourde tâche nous attend. Dans la mesure de nos moyens, sur le plan local, nous ferons tous nos efforts pour assurer un meilleur ravitaillement, reloger nos sinistrés, accueillir comme ils le méritent, avec toute la dignité qui convient, nos prisonniers et nos déportés, permettre à nos enfants que la guerre a retardés dans leurs études, de reprendre le cours normal de leur scolarité, développer nos sources d'assistance, d'hygiène, donner à notre adolescence et à notre jeunesse, les installations sportives, stade, piscine, qui permettront un développement sain et harmonieux de leur organisme, aider au soulagement de leur misère, nos vieilles et vieux."



Registre des délibérations du Conseil municipal : séance d'installation du Conseil municipal du 6 mai 1945.

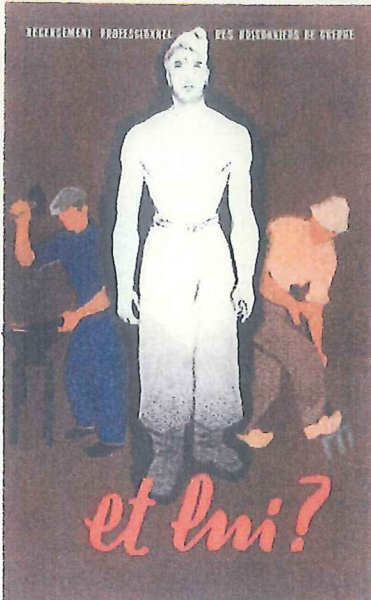
La fin de la guerre

Ainsi à Choisy, le Comité de coordination de l'accueil aux prisonniers, déportés politiques et déportés du travail accueille les réfugiés. Outre leur recensement, le Comité d'accueil les héberge, le temps que ceux-ci puissent regagner leur foyer. Installé au 39 boulevard des Alliés, dans la propriété de la famille Boulenger qui fut le siège de la Kommandantur pendant la guerre, le Comité d'accueil fait appel à la solidarité des Choisyens afin de pouvoir offrir autant que possible confort et commodité aux exilés et les aider à reprendre une vie normale. Toute aide est bienvenue, ainsi que les dons de livres, jeux, vêtements, denrées...



*L'aide s'organise
pour accueillir et héberger
les exilés.
Ci-dessous : la liste
des personnes libérées
accueillies à Choisy.*

RECEVEMENT PROFESSIONNEL DES HISTORIENS DE L'INTERIEUR



et lui?

LE RAVITAILLEMENT

La question du ravitaillement constitue la principale préoccupation de la population. Les restrictions se prolongent à cause des pénuries dues à la désorganisation économique du pays : pain, pommes de terre, lait, viande, charbon sont encore rationnés et le resteront encore longtemps.

Supprimées le 1^{er} novembre 1945, les cartes de rationnement sont rapidement rétablies, le 28 décembre suivant, et restent en vigueur jusqu'en 1949.

Ceux qui le peuvent se procurent les surplus nécessaires en cultivant eux-même, en élevant des animaux de basse-cour à domicile ou en se fournissant au marché noir.

	50	A	1706,189	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
	49	Département de Doubs	Mairie de Besmaison		
	48	CARTE DE CHARBON	Pour besoins domestiques		
	47	CHAUFFAGE 1947-1948			
	46	Titulaire Huchonier Alice			18
	45	Adresse Ruelle St			19
	44	Foyer composé de 4 personnes			20
	43	NANTOIS S'EUR CHOISI			21
	42	CACHET DE LA MAIRIE			22
	41				23
	40				24
	39	LA LOI PUNIT D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDE QUIICONQUE FAUSSEMENT FABRIQUE ILLECITEMENT - MET EN CIRCULATION ET UTILISE IRRÉGULIEREMENT UN TITRE DE RÉPARTITION.			25
	38	Veuillez conserver par la Titulaire			26
	37				27
	36				28
	35				29
	34				30
	33				31
	32				32
	31				33
	30				34
	29				35
	28				36
	27				37
	26				38

No. 74070

**CARTE DE VÊTEMENTS
ET D'ARTICLES TEXTILES**

Nom.	Pierres
Prénoms	Maurice
Profession	
Nationalité	Suisse
Date	Fé. 1 1946
Commune	
Département	Doubs
Département	Besançon
Rue et No.	Rue de la République 11
Découvert le	2. 10. 46
par le Maire de	Besançon
Signature du Maire	E. Courat

Carte d'Alimentation No. 11070

élevée par le Maire de Besançon

(Sceau)

23 COUPON D'ACHAT POUR
UNE PAIRE DE CHAUSSURES

Garçon USAGE VILLE	Femme FEMMES Pointures 34 à 43
----------------------------------	---

CARNET DE LA MAIRIE - N° 28 787 112 F



Opposition obligatoire, des
cas sociaux aux autres
cas sociaux

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA
PRODUCTION
INDUSTRIELLE

A remplir par la
Mairie

Délivré à M. <i>Gervaise</i> Date de délivrance CARTE DE VÊTEMENTS N° <i>1390</i>	4 NOV 1947 Pointure N° <i>60 22</i>
--	---

Voir au 60a Voir au 60a

J. 27021-44

BIBLIOTHEQUE
 MUSEE

The document page is heavily stained and discolored. A large, dark, irregular stain is visible in the center. The text is mostly illegible due to the staining. On the left side, there is a vertical stamp that reads "BIBLIOTHEQUE" and "MUSEE".

1799 4082
Small Game

PAIN JM

MADE IN U.S.A.

1799 4082
Small Game

PAIN JM

MADE IN U.S.A.

1799 4082
Small Game

PAIN JM

MADE IN U.S.A.

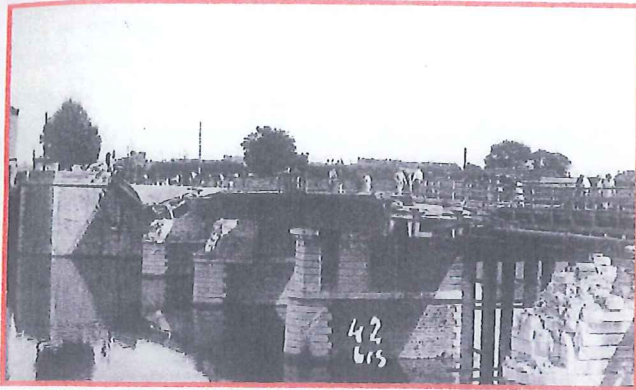
MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797
XIV	XV	XVI	XVII	XVIII
750	375	375	175	750
300	300	300	300	300

MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797
XIV	XV	XVI	XVII	XVIII
750	375	375	175	750
300	300	300	300	300

MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797	MASS 1797
XIV	XV	XVI	XVII	XVIII
750	375	375	175	750
300	300	300	300	300

La fin de la guerre

LA RECONSTRUCTION



Le pays sort de la guerre affaibli par les ruines dues aux combats, aux sabotages, aux bombardements, sans compter les milliards de réquisitions et de frais d'occupation remis aux Allemands.

Les infrastructures ont particulièrement souffert. Quelque 9 000 ponts sont détruits, ainsi que 115 grandes gares, 4 900 kilomètres de voies ferrées, 91 000 usines et ateliers, 550 000 maisons.

À Choisy, le quartier de la Prairie est le plus durement touché par les bombardements. L'explosion du pont, le 25 août 1944, le jour de la Libération, a cassé les vitres et soufflé les tuiles des maisons et immeubles alentours. Le pont, en partie détruit, est consolidé avec des barrières en bois.



- 1 - Le pont de Choisy démoli.
- 2 - Des maisons sont détruites, notamment dans le quartier de la Prairie.
- 3 - Le café "Au départ" dont les vitres ont été soufflées par l'explosion du pont.

Ville de Choisy-le-Roi

AUX SINISTRÉS

Le Maire de Choisy-le-Roi informe les Sinistrés des Bombardements qu'à la suite des démarches de la Municipalité, il a été obtenu que les débris provenant des immeubles sinistrés, soient déblayés et que les terrains et les voies communales soient débarrassés des graviers qui les encombre.

D'autre part, les travaux d'aménagement du transformateur du Quartier de la Prairie sont activement poussés et on peut espérer que, très prochainement, l'éclairage public sera en partie rétabli dans ce quartier.

Nous continuons nos pressantes démarches pour obtenir, de nouveau, le déblocage de matériaux pour la remise en état des immeubles en partie endommagés. La répartition de ces matériaux est déjà commencée et nous espérons que les sinistrés, que nous assurons de toute notre sollicitude, pourront rapidement commencer leurs travaux.

Choisy-le-Roi, le 8 Mars 1945

Le Maire, J. LECHE

Le Vice-Maire, J. LECHE

M. DAVID - J. BOUTER, COHEN, LAURENT

*Les sinistrés
s'organisent
avec l'aide
de la municipalité.*



La fin de la guerre

8 MAI 1945 : LA VICTOIRE



Après la guerre, vient le temps des manifestations populaires et des commémorations. La capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945, marque la fin de la guerre et la victoire sur le nazisme. Pendant cette journée du 8 mai, la foule parisienne en liesse défile sur les Champs-Élysées.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

LIBÉRATION de CHOISY-LE-ROI (25 AOÛT 1944)

DÉFENSE DU PONT SUR LA SEINE

POSE d'une PLAQUE COMMÉMORATIVE

Le Conseil Municipal de Choisy-le-Roi, soucieux d'honorer les défenseurs du Pont de Choisy, qui au péril de leur vie, ont empêché la destruction le 25 Août 1944, par les Allemands en retraite, a décidé unanimement de poser, sur ce Pont, une Plaque commémorant cet acte héroïque.

Après une enquête très approfondie, il a établi que les seuls Défenseurs du Pont étaient MM. LECLERCQ Marcel, CARRIGNON René, MARTIN Louis, BRUNET Jean et BREUIL Pierre.

Le courage est grand de ceux qui, les armes à la main, tout en harcelant l'Allemand dans sa fuite, l'ont empêché de détruire le Pont; aussi la Population de Choisy-le-Roi tout entière, manifesterait-elle à ces Citoyens véritables résistants, toute sa reconnaissance, en assistant à l'inauguration de la

PLAQUE COMMÉMORATIVE

qui sera apposée, sur le Pont, le **DIMANCHE 20 MAI 1945, à 11 heures.**

La Municipalité et le Conseil Municipal vous y invitent instamment.

Choisy-le-Roi, le 16 Mai 1945.

Les Adjoints,
J. BOTER, A. DEJOIE, A. GOHIN, M^r J. MARCHAND.

Le Maire de Choisy-le-Roi,
A. LEIDON.
Président Général de la Seine.

À Choisy, une plaque commémorative est inaugurée le 20 mai 1945 sur le pont, en l'honneur des cinq résistants qui évitèrent sa totale destruction :

"Le 25 août 1944 le pont n'a sauté que partiellement grâce à l'action courageuse des FFI Leclercq Marcel, Carrignon René, Martin Louis, Brunet Jean, et Breuil Pierre ; la ville de Choisy-le-Roi reconnaissante".

On ignore aujourd'hui ce qu'est devenue cette plaque.



Choisy fête aussi la victoire et célèbre les faits qui ont marqué la commune pendant les années de guerre. L'inauguration de la rue de l'Insurrection Parisienne donne lieu, le 14 juillet 1945, jour anniversaire des événements qui s'y sont déroulés, à une grande manifestation d'union conduite par les hommes et les femmes qui y participèrent une année plus tôt : le 14 juillet 1944 en effet, rue Emile Zola, à la hauteur de la rue de Verdun, plusieurs milliers de manifestants arrivant de Vitry et se dirigeant vers la statue de Rouget de Lisle, furent dispersés par la police allemande. L'arrestation de sept cheminots conduisit à la grève générale, puis à la grève insurrectionnelle.

Liberté, Égalité, Fraternité **REPUBLIQUE FRANÇAISE** Liberté, Égalité, Fraternité

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Inauguration de la Rue de l'Insurrection Parisienne
(Partie de la Rue Emile-Zola, entre la Rue de Verdun et la Rue du Docteur Roux)

A la Population

Le SAMEDI 14 JUILLET, à 10 heures, une Grande Manifestation se déroulera dans notre Cité pour l'inauguration de la Rue de l'Insurrection Parisienne.

Par cette Manifestation, la Municipalité désire commémorer la glorieuse Journée du 14 Juillet 1944 qui marqua, sur le Territoire même de notre Commune, le début de l'Insurrection Nationale pour la Libération de Paris.

Le 14 Juillet 1944, rue Emile-Zola, à la hauteur de la rue de Verdun, plusieurs milliers de Manifestants, après avoir fleuri au Cimetière d'Ivry-sur-Seine les tombes des Patriotes assassinés, se trouvèrent en face d'un détachement de gendarmes allemands qui ouvrit le feu sur la foule et procéda à de nombreuses arrestations. Parmi les Patriotes arrêtés se trouvaient des Cheminots du P.O. Quelques jours plus tard, sur les chemins du P.O., puis sur l'ensemble du Réseau, la grève s'étendit afin d'obtenir la libération de ces Patriotes arrêtés à Choisy-le-Roi. La grève de la Police suivit, puis la grève insurrectionnelle, qui devait aboutir à la Grande Journée de la Libération.

Ainsi sur notre sol s'est déroulé le premier événement qui doit prendre place dans l'Histoire de l'Insurrection Parisienne.

Après un Défilé, qui conduira tous les Patriotes de Choisy-le-Roi, dans une **GRANDE MANIFESTATION D'UNION**, nous irons, sur les lieux mêmes, commémorer par les mêmes hommes et femmes - échoquer le 14 Juillet 1944, qui marqua à Choisy-le-Roi le Premier Jour de la Libération.

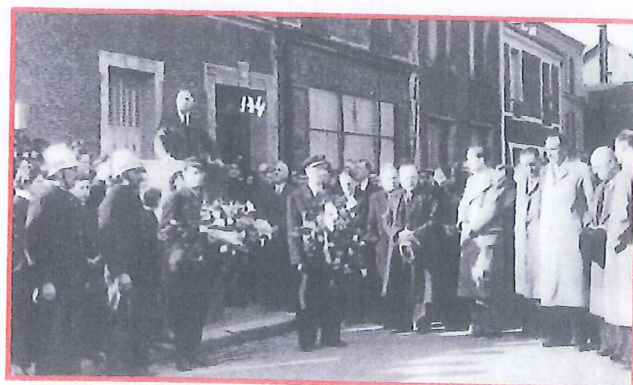
Réunion à l'Hôtel de Ville, le 14 JUILLET, à 9 heures 30.

Choisy-le-Roi, le 9 Juillet 1945.

LE CONSEIL MUNICIPAL



La commémoration de la Libération de Choisy, le 25 août 1945, donne lieu à des défilés à travers la ville.



De même, une plaque commémorative est posée, à l'angle de la rue des Fusillés et de la rue Chevreul, à la mémoire des treize Choisyens fusillés à Congis.

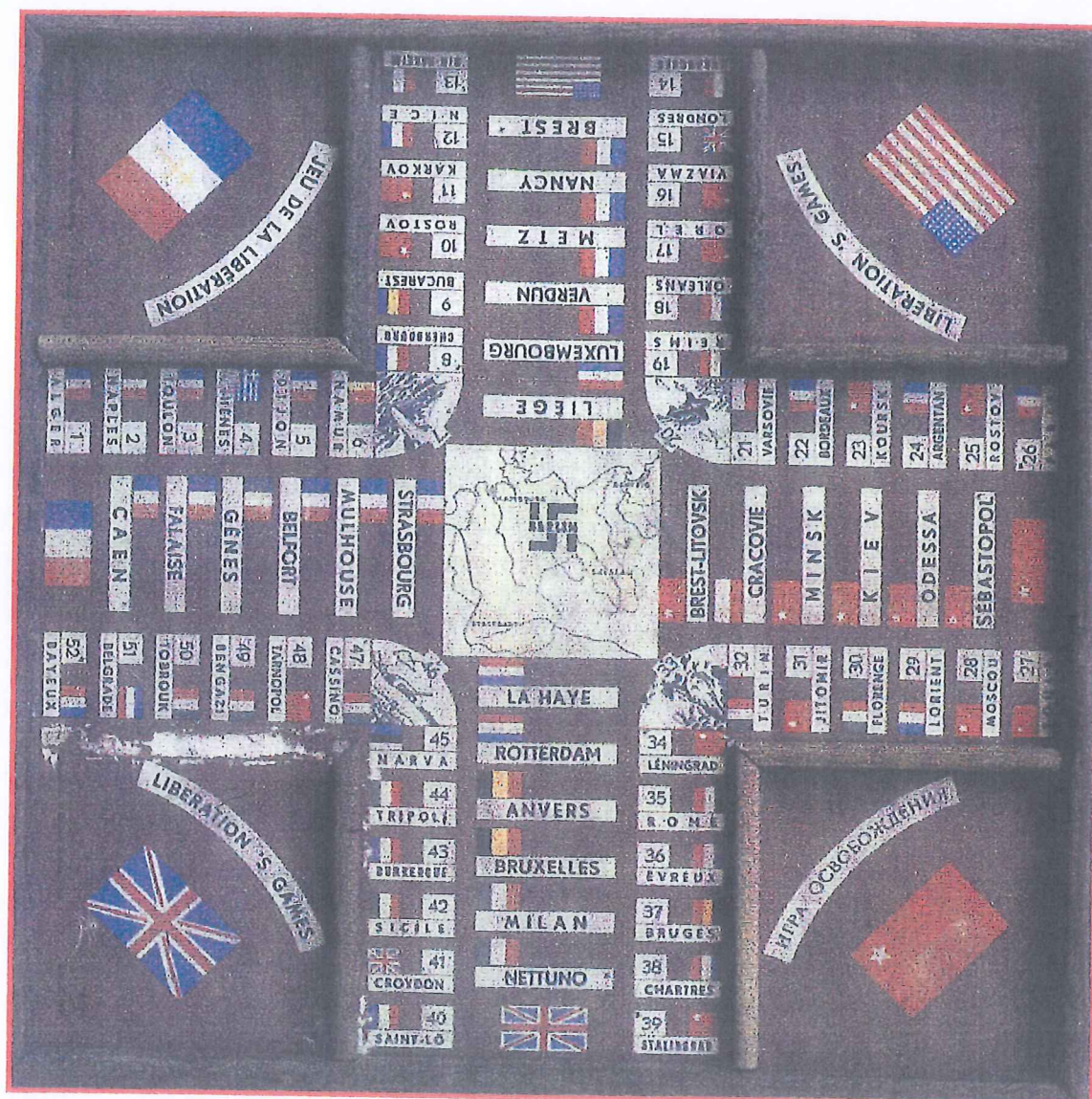
Sources

Archives municipales :

- Bulletins municipaux de 1946
- 1 D 27 - Registre des délibérations du Conseil municipal (1943-1948)
- H 32-56 - Archives de la Seconde Guerre mondiale
- 2 Z 6 - Photos de la libération de Choisy-le-Roi prises par le photographe Gaby

- Union Française des Associations de Combattants
- Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), "L'impossible oubli, la déportation dans les camps nazis", Paris, FNDIRP, 1999.
- Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi

Exposition réalisée par le service municipal archives-documentation-patrimoine
Mise en page de la brochure : service communication. Impression : service reprographie.



Parmi les cadeaux offerts aux enfants pour Noël 1945, ce "jeu de la Libération"...

Au fil de leurs victoires successives, les "joueurs-alliés" doivent atteindre le plus vite possible l'Allemagne nazie pour abattre la croix gammée.